

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Corse

**Décision n° 5214 du 2 avril 2013 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la région de gendarmerie de Corse**

NOR : INTJ1301959S

Le commandant de la région de gendarmerie de Corse,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 1288 du 29 janvier 2013 (NOR : INTJ1300431S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} mai 2013 :

Aupied, Xavier-François

Nigend : 113 696

Numéro de livret de solde : 5 190 402

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} mai 2013 :

Viale, Thierry

Nigend : 192 116

Numéro de livret de solde : 8 040 096

Fait le 2 avril 2013.

*Le colonel, commandant la région
de gendarmerie de Corse,*

C. RODRIGUEZ